



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tracfin



Académie Fiscale de l'OCDE

Tracfin : Lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Mercredi 18 septembre 2024

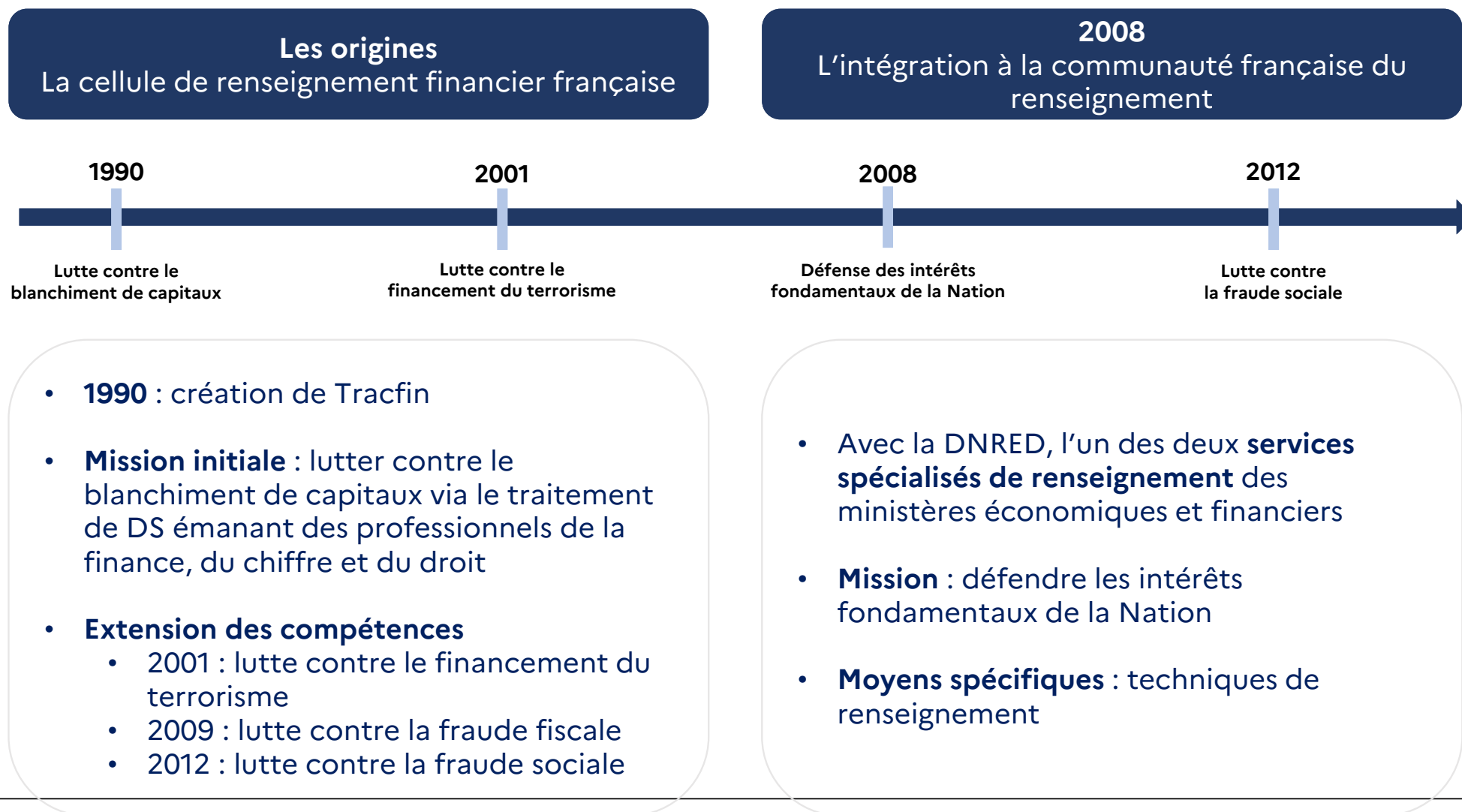
SOMMAIRE

1. Présentation de Tracfin
2. La lutte contre la fraude aux finances publiques au sein de Tracfin
3. Les métiers de Tracfin
4. Exemples de cas typologiques

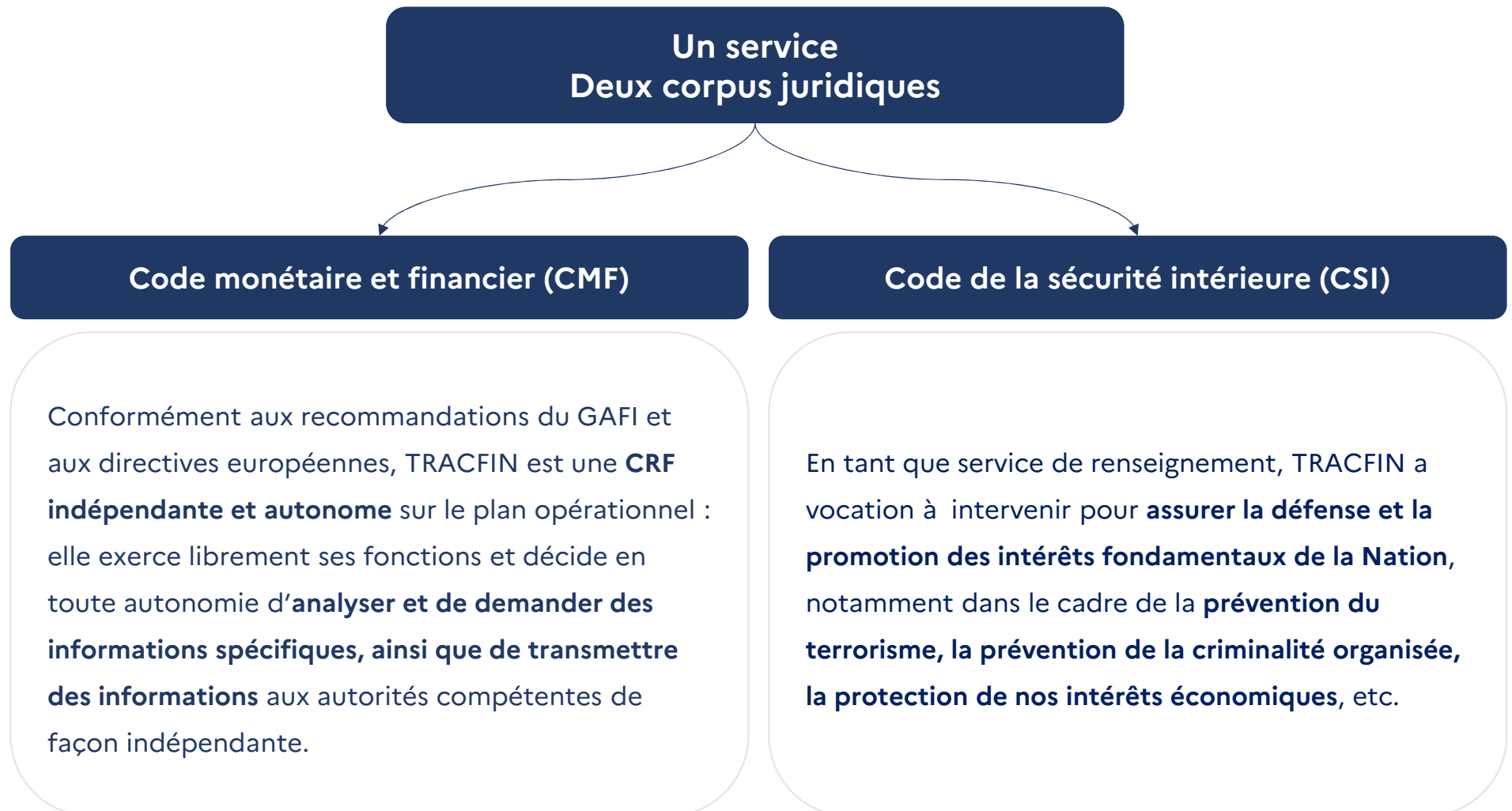
PARTIE 1

Présentation de Tracfin

› ORIGINES ET HISTOIRE DU SERVICE



› AMBIVALENCE REGLEMENTAIRE



› TROIS MISSIONS PRIORITAIRES DE TRACFIN

Missions

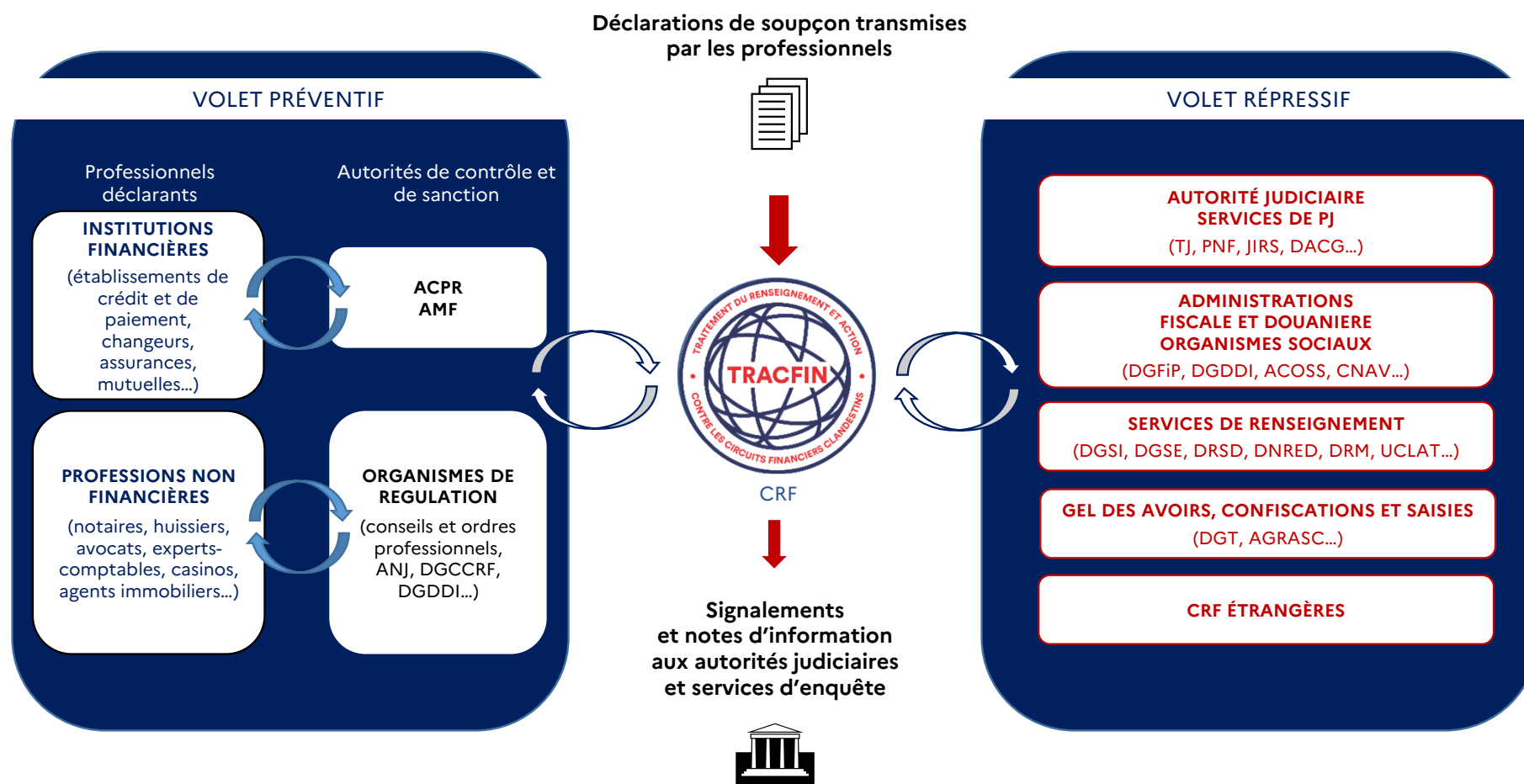
- Un service en pointe en matière de lutte contre la criminalité économique et financière
- Tracfin, sentinelle dans la lutte contre la fraude aux finances publiques
- Un service au cœur des enjeux du renseignement



Priorités du Service

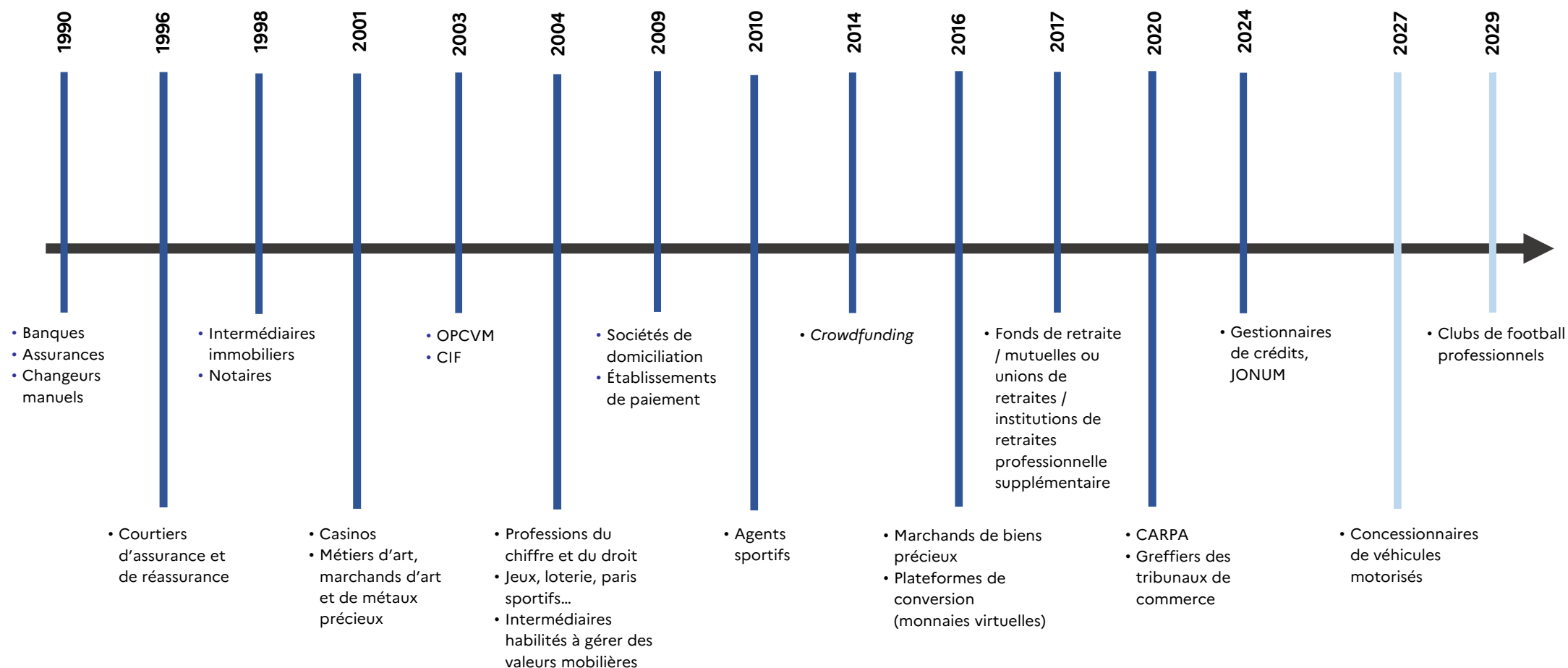
- Lutte contre le terrorisme
- Lutte contre les radicalités et extrémismes violents
- Lutte contre la criminalité organisée
- Lutte contre la prolifération
- Renseignement et contre-ingérence économiques

› TRACFIN AU CARREFOUR DU DISPOSITIF LBC-FT (1/4)



› TRACFIN AU CARREFOUR DU DISPOSITIF LBC-FT (2/4)

› LES PROFESSIONNELS DECLARANTS



› **TRACFIN AU CARREFOUR DU DISPOSITIF LBC-FT (3/4)**
CHIFFRES CLEFS, 2023

190 653

Informations
reçues, dont

186 556

Déclarations de soupçon transmises par les déclarants (+15% par rapport à 2022)

2 428

Informations de soupçon transmises par les différents organismes publics ou chargés d'une mission de service public (+4% par rapport à 2022)

1 669

Informations en provenance des cellules de renseignement financier étrangères (-9% par rapport à 2022)

4 537 800

COSI portant sur des **transmissions de fonds** effectuées à partir d'un versement d'espèces ou au moyen de monnaie électronique supérieures à 1000€ ou d'un montant cumulé pour un même client sur un même mois civil supérieur à 2000€ (-30% par rapport à 2022)

45 161 019

COSI portant sur des « **dépôts ou retraits d'espèces** » dont le montant cumulé sur un mois civil dépasse une somme de 10 000€ (-2% par rapport à 2022)

1 056 656

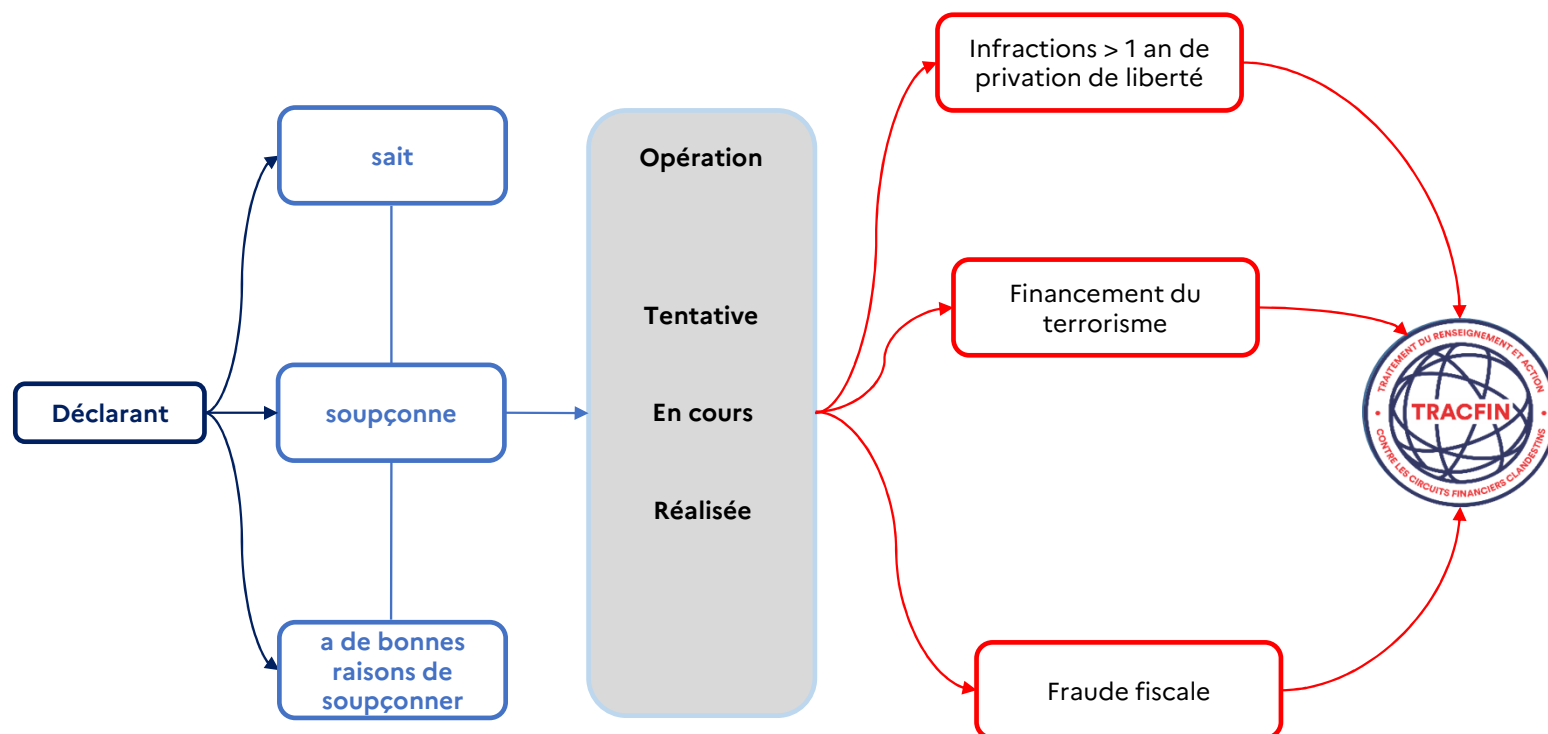
Informations en stock

› TRACFIN AU CARREFOUR DU DISPOSITIF LBC-FT (4/4) LES DÉCLARATIONS DE SOUPÇON ET LES INFORMATIONS DE SOUPÇON

INFORMATIONS DE SOUPÇON (ART. L 561-27 CMF)



DÉCLARATIONS DE SOUPÇON (ART. L 561-15 CMF)



› LES ÉCHANGES AVEC LES CELLULES DE RENSEIGNEMENT FINANCIER ÉTRANGÈRES (CRF)

- Ces échanges opérationnels sont autorisés par le CMF, **sous réserve de réciprocité**. En 2022, les CRF étrangères ayant le plus sollicité Tracfin sont le Luxembourg, l'Allemagne, Malte, la Belgique et les États-Unis. De son côté, Tracfin a principalement sollicité les CRF d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg, de Lituanie et d'Espagne.
- La diffusion des informations transmises par une cellule de renseignement financier étrangère à un autre service que Tracfin **est soumise à une autorisation expresse de celle-ci**.
- Ces échanges sont **exclus en cas d'enquête judiciaire en cours**.

➔ D'autres échanges institutionnels, stratégiques ou typologiques sont opérés au niveau international dans le cadre des travaux du Groupe EGMONT et du GAFI auxquels les CRF participent.

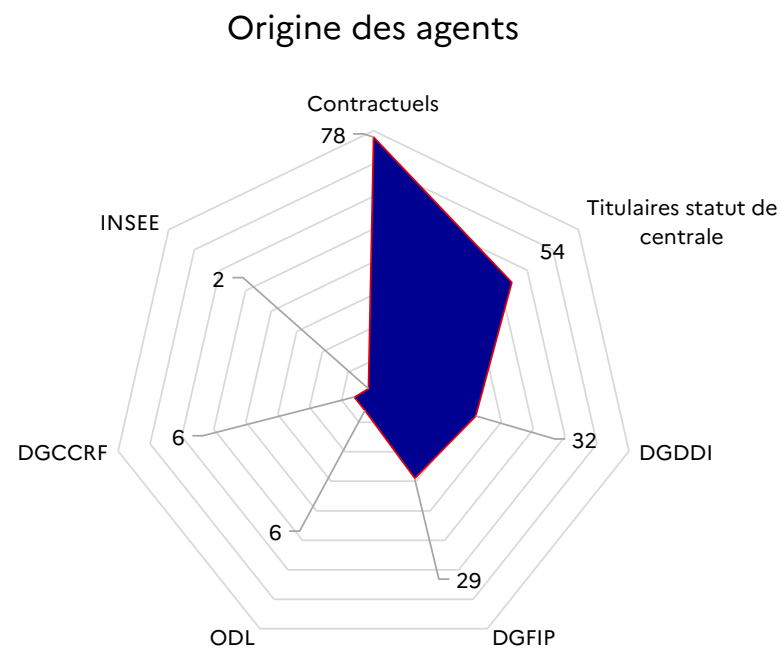


174
CRF dans le monde



› LES AGENTS DE TRACFIN (au 31/12/2023)

- Plus de **200** agents (+60 % depuis 2015)
- **48 %** de femmes
- Une moyenne d'âge de **41 ans**
- Des **origines professionnelles variées** : **37 %** de contractuels



PARTIE 2

Tracfin et la lutte contre la fraude aux finances publiques

› **LA FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES, UN ENJEU MAJEUR POUR TRACFIN**

En 2023,
la lutte contre la fraude aux finances publiques a représenté
30 % de l'activité de Tracfin.



**Nombre
de signalements LCF**

772



**Enjeux financiers
présumés LCF :**

2,6
milliards d'euros

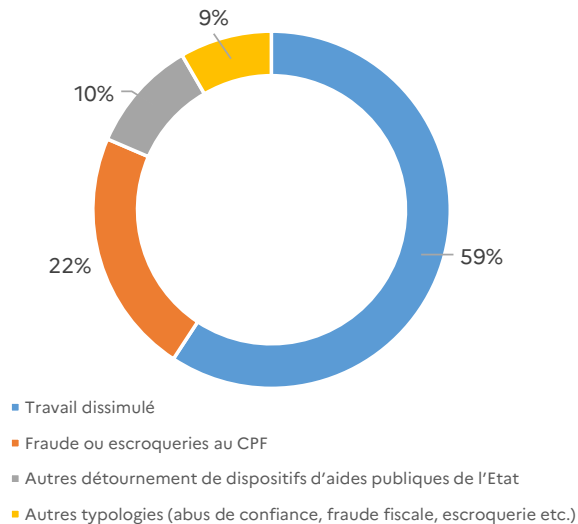
› LA FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES EST SIGNALEE AUX AUTORITES JUDICIAIRES...



**91 signalements à l'autorité judiciaire en 2023
pour réprimer les fraudes**



**Principales infractions adressées
aux autorités judiciaires**



Enjeux financiers présumés

Total	Par dossier :
59 M€	650 K€

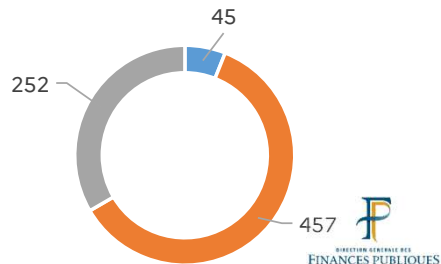
› ... ET AUX ADMINISTRATIONS



681 signalements aux administrations chargées de lutter contre la fraude en 2023

60 %

L'administration fiscale
principale destinataire des
signalements



■ Fraude douanière ■ Fraude fiscale ■ Fraude sociale

X 3

Nombre de
signalements
transmis
depuis 2012*



Enjeux financiers présumés
des signalements :

2017



831 M€

2019



835 M€

2023



1 280 M€

Principaux motifs :

- Activité non déclarée (38%)
- Détention de comptes à l'étranger (29%)

* Date d'entrée de la lutte contre la fraude sociale dans les missions de TRACFIN en plus de la lutte contre la fraude fiscale et la fraude douanière, compétences de TRACFIN depuis 2008

› ... LE DEPARTEMENT F



30 ETP

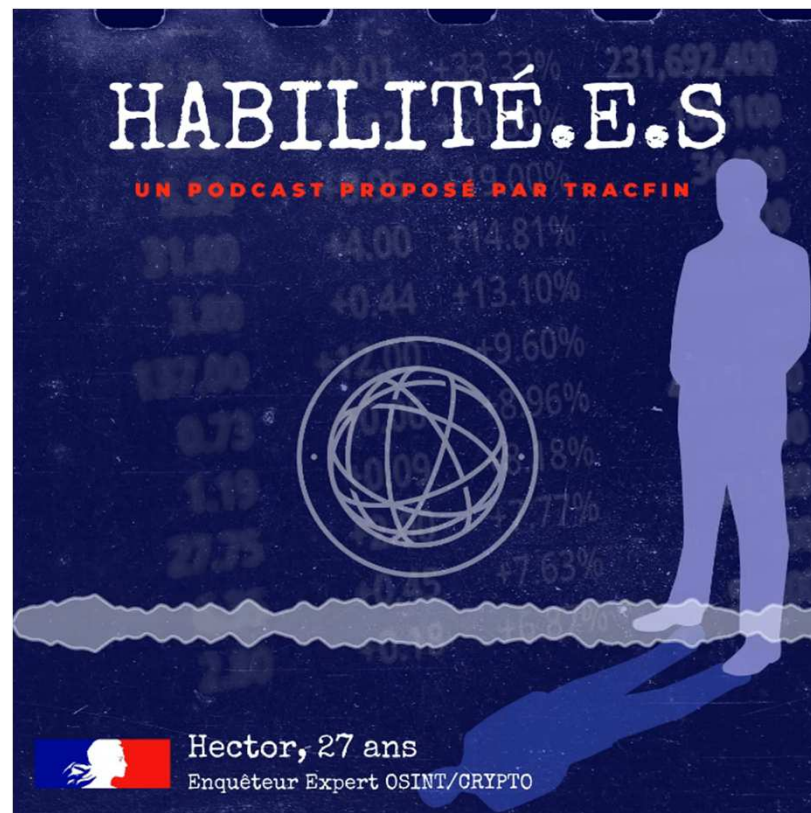
1 cheffe de département et 2 adjointes		
F1	F2	F3
1 cheffe d'unité	1 chef d'unité	1 chef d'unité (intérim)
9 enquêteurs	10 enquêteurs	6 enquêteurs

Profils diversifiés: fonctionnaires (DGFIP, DGDDI, attachés,...) et contractuels

PARTIE 3

Les métiers de Tracfin

› L'ENQUÊTEUR, AU CŒUR DU RENSEIGNEMENT



› L'OFFICIER DE LIAISON DGFIP, UN ROUAGE INDISPENSABLE

1. Un point de contact

Il assure la liaison entre les services de la DGFIP et les enquêteurs de Tracfin. Il dispose de droits d'accès étendus et facilite les échanges.

2. Un expert fiscalité

Il apporte son soutien aux enquêteurs de Tracfin et répond à leurs sollicitations.

3- Un enquêteur

Il contribue à la transmission d'informations pertinentes pour la DGFIP sur des informations non exploitées par Tracfin, sous le format #FLASH.

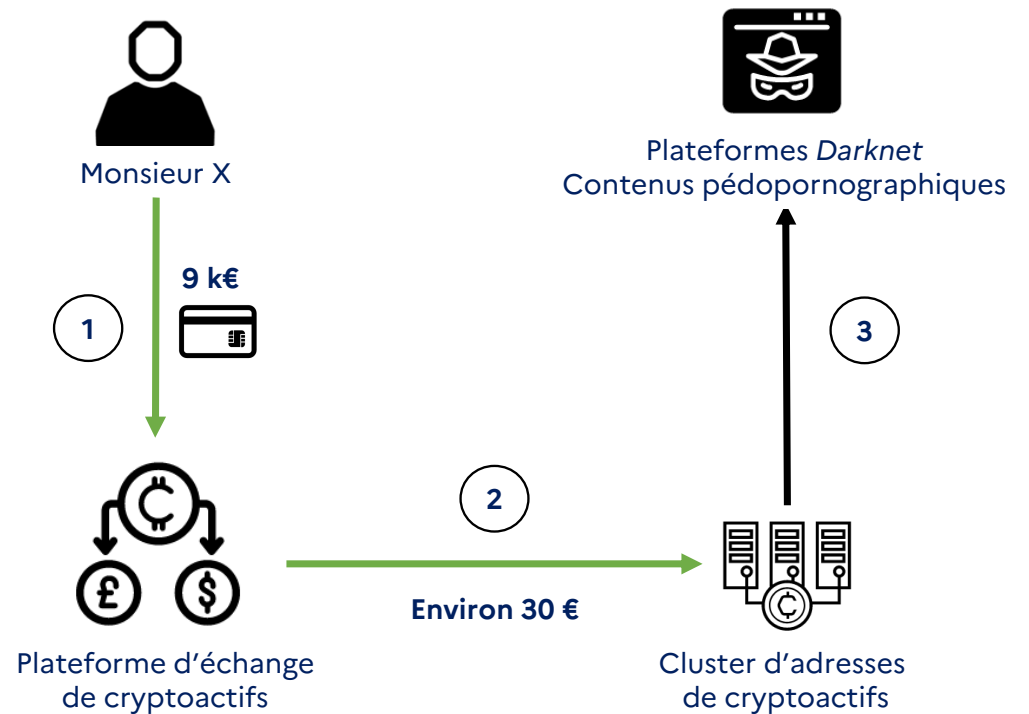


PARTIE 4

Exemples de cas typologiques

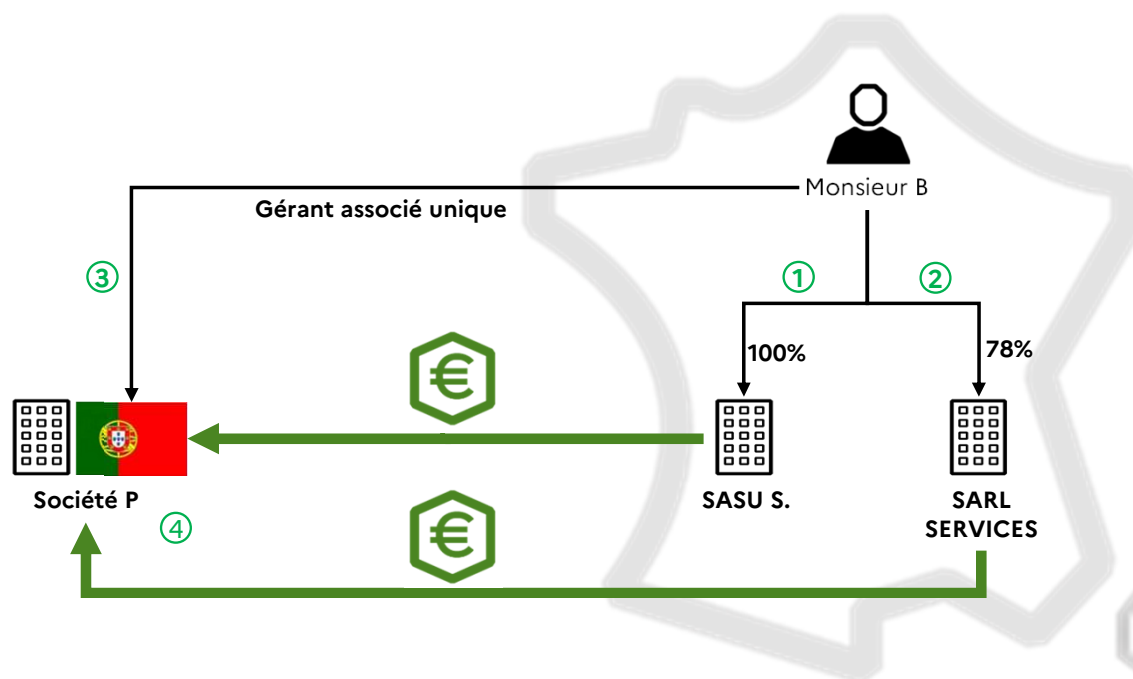
› TENTATIVES D'ACHAT DE CONTENUS PÉDOPORNOGRAPHIQUES SUR LE *DARKNET* AU MOYEN DE CRYPTOACTIFS

1. En 2021, **M. X s'enregistre auprès de plateformes spécialisées dans l'achat et la vente en ligne de cryptoactifs.** Il réalise plusieurs virements et paiements par carte bancaire au profit de ces plateformes spécialisées.
2. **Il tente successivement d'effectuer deux transactions au bénéfice de deux adresses de cryptoactifs.**
3. **Grâce à la coopération entre Tracfin et ses homologues étrangers,** ces adresses sont identifiées comme étant liées à un cluster d'adresses de cryptoactifs associées à deux sites du *darknet* proposant la vente de contenus pédopornographiques.



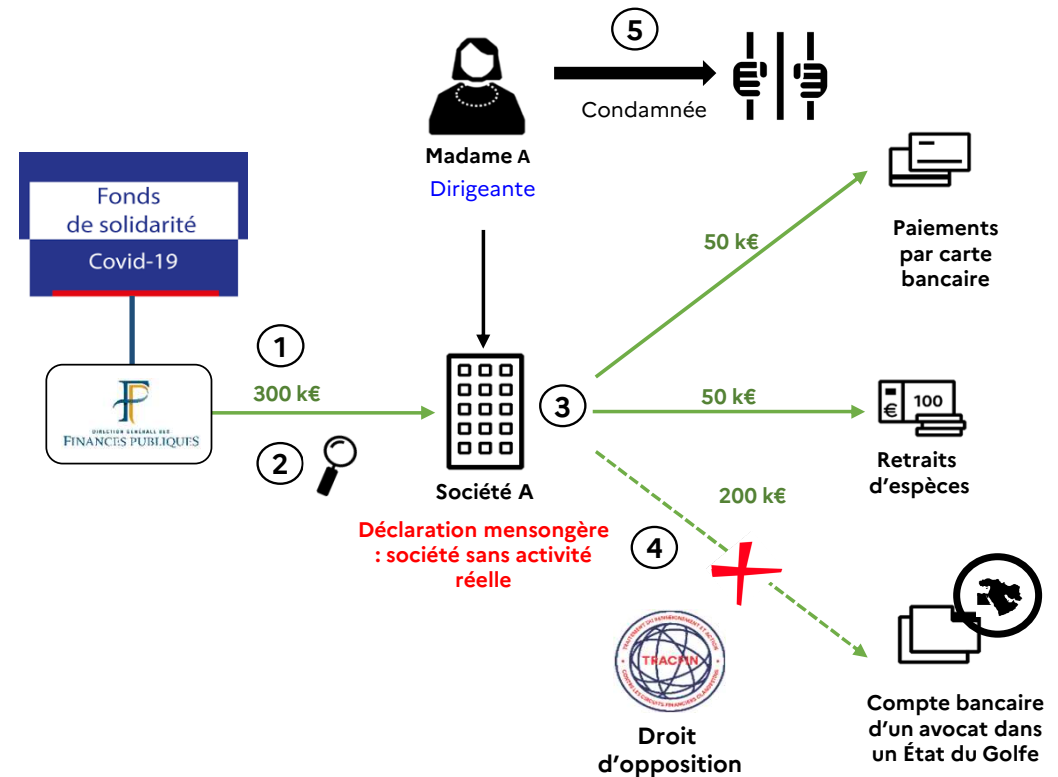
› DÉLOCALISATION DE BÉNÉFICES VIA UNE ENTITÉ CONTROLÉE DEPUIS LA FRANCE

1. Monsieur B. est dirigeant de la SASU S. qui a pour activité principale la vente de cigarettes électroniques.
2. Monsieur B. est aussi gérant et associé majoritaire de la SARL SERVICES qui a pour activité principale les transports routiers de fret de proximité.
3. Monsieur B. a créé récemment une société au Portugal, société commerciale à responsabilité limitée dénommée P. Il est gérant et seul associé de cette structure.
4. La société portugaise P facture aux deux sociétés françaises, SASU S. et SARL SERVICES, des prestations de services mensuelles forfaitaires de 14 730 € et de 3 320 € qui ont été justifiées par des conventions de prestations d'assistance.

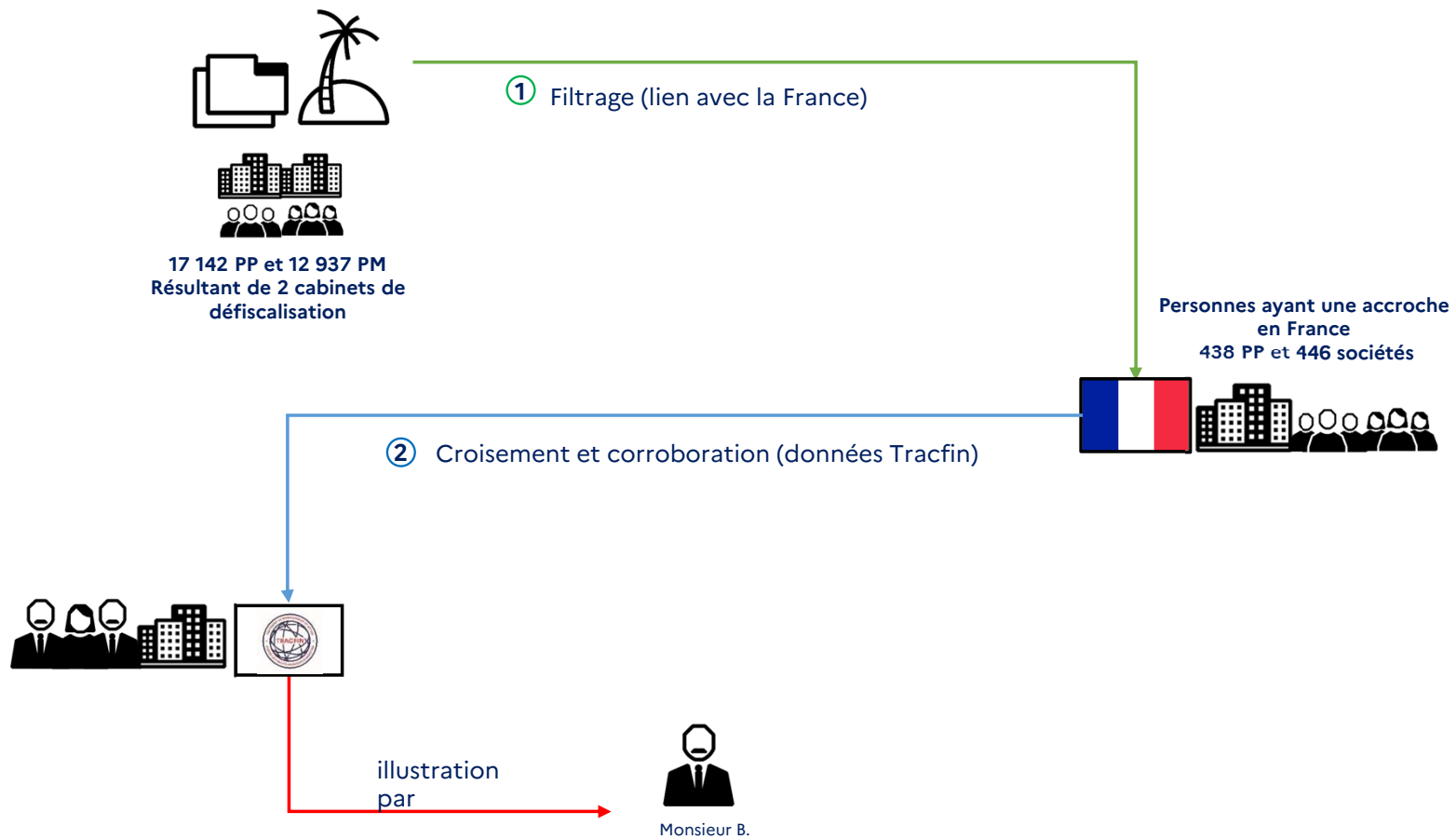


› EXERCICE DU DROIT D'OPPOSITION AYANT PERMIS LA SAISIE EFFECTIVE DE FONDS ISSUS D'UNE ESCROQUERIE AU FONDS DE SOLIDARITÉ (FDS)

1. Les comptes bancaires de Mme A, gérante d'une société de nettoyage/conciergerie ont été crédités de plusieurs versements de la DGFIP, **au titre du FDS**.
2. L'analyse des comptes bancaires de la société ne révèle **aucun chiffre d'affaires**, contrairement aux éléments déclarés par la gérante dans les demandes d'aides qu'elle a formulées.
3. La gérante **retire une partie des fonds perçus en espèces** et procède à des dépenses personnelles par CB. Elle effectue également **une demande de virement** vers un compte bancaire ouvert au nom d'un avocat localisé dans un État du Golfe.
4. Tracfin a exercé **son droit d'opposition** à l'exécution de ce virement et a **transmis l'ensemble des éléments d'information** dont il disposait à l'autorité judiciaire. Le dossier a donné lieu à une saisie pénale et la DGFIP a suspendu un versement en instance de paiement au titre du FDS.
5. Pour ces faits, le Parquet compétent a condamné la gérante à une peine de prison ferme **pour escroquerie, blanchiment et recel de biens** provenant d'une escroquerie et au **remboursement des sommes indument perçues**.

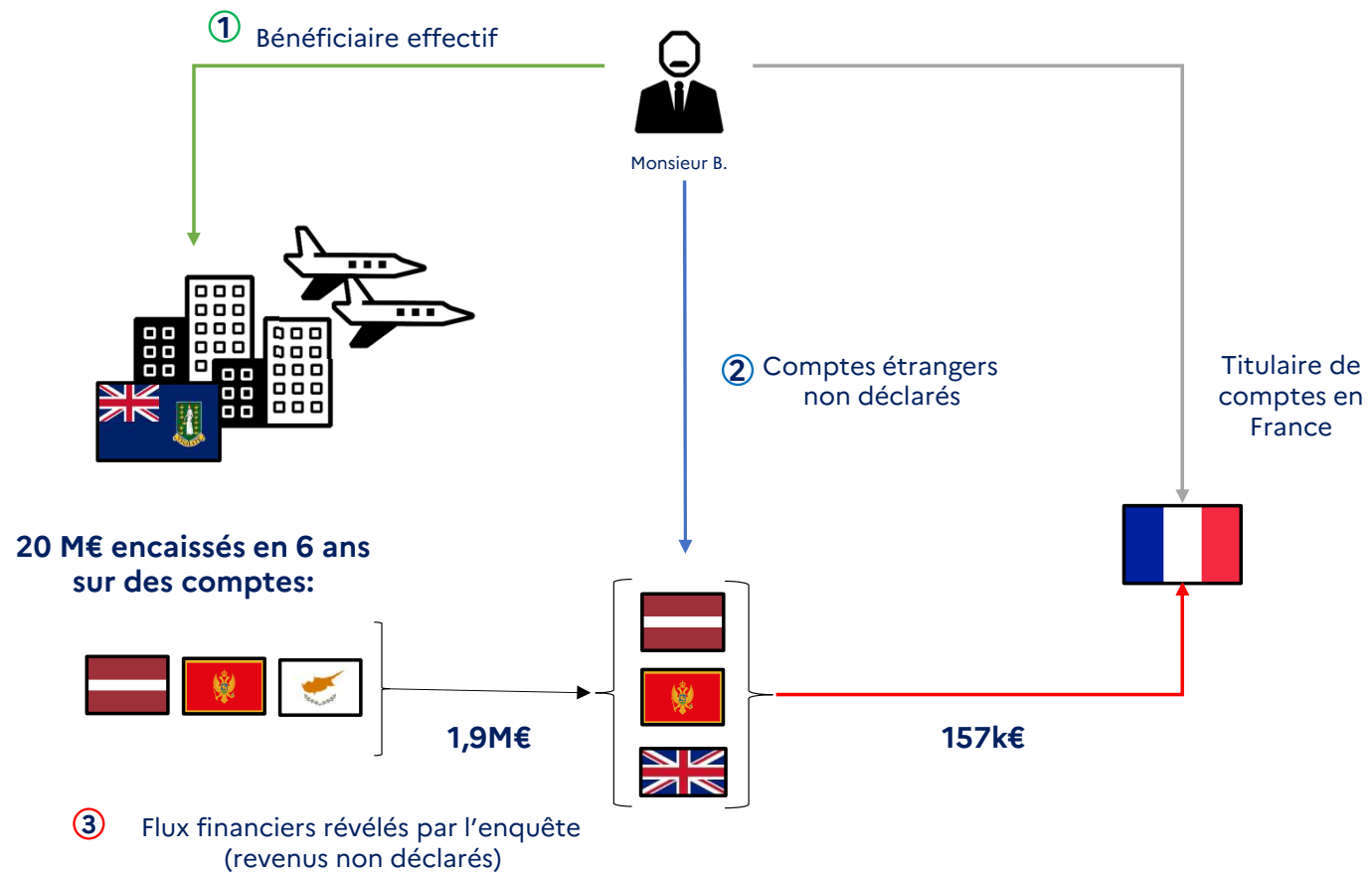


› TRAITEMENT OPÉRATIONNEL DES PANDORA PAPERS (1/2)



› TRAITEMENT OPÉRATIONNEL DES PANDORA PAPERS (2/2)

Des BVI au Monténégro ... à la poursuite de M. B.

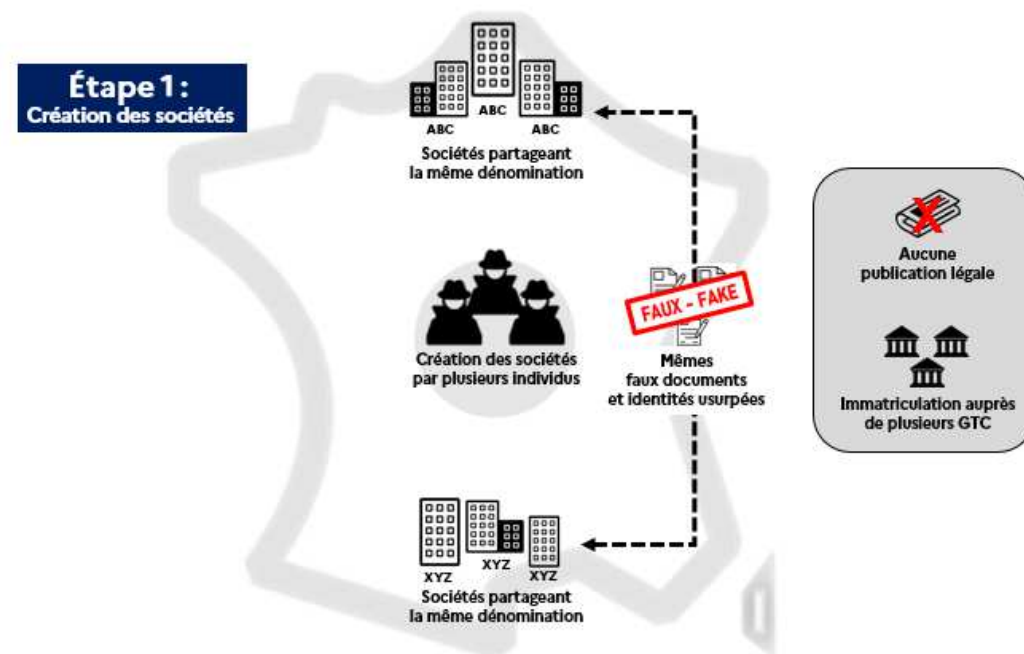


› FRAUDE DOCUMENTAIRE (1/6)

1. Plusieurs individus créent des centaines de sociétés qu'ils immatriculent auprès de différents greffes de Tribunaux de Commerce (GTC), au moyen des mêmes documents faux ou falsifiés et des mêmes identités usurpées.

2. Ils déclarent pour la plupart exercer une activité de commerce de gros. Réparties sur l'ensemble du territoire national, plusieurs de ces entités disposent de dénominations sociales identiques et présentent des liens financiers. L'ensemble de ces éléments démontre l'organisation d'un réseau.

3. Ces créations de société ne sont jamais publiées dans les journaux d'annonces légales et les délais entre la création et la cessation d'activité sont particulièrement courts. Ce sont des caractéristiques propres aux sociétés éphémères.

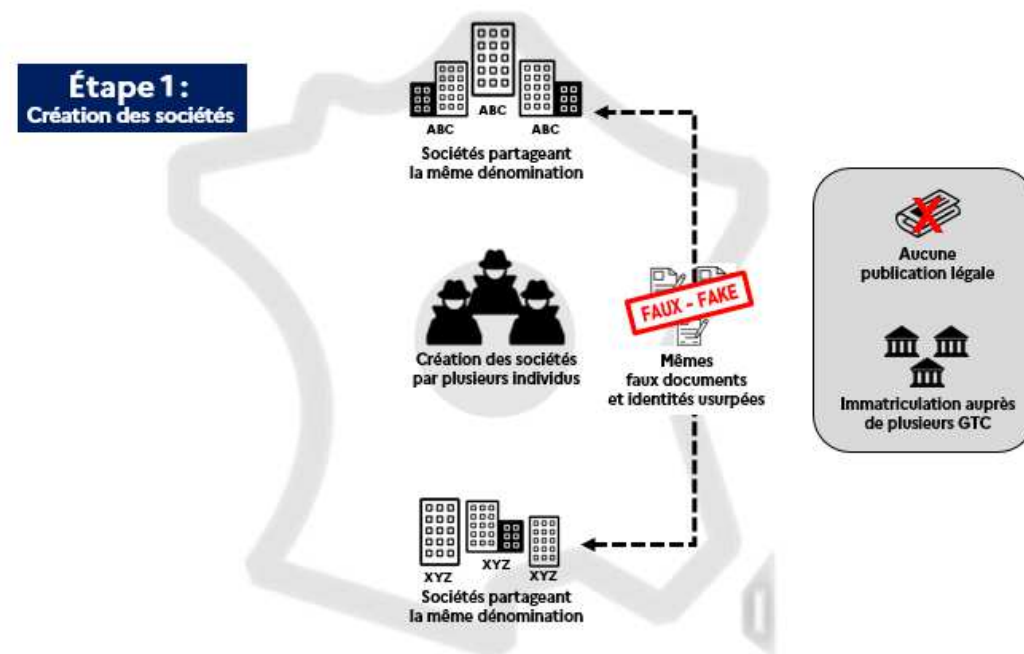


› FRAUDE DOCUMENTAIRE (2/6)

1. **Plusieurs demandes de remboursement de crédit de TVA** sont rapidement déposées sur tout le territoire auprès de plusieurs services de la DGFIP. Ces demandes sont formulées au titre des dépenses engagées pour la création de ces activités professionnelles.
2. Les montants sont **d'abord faibles** puis **augmentent progressivement** tous les mois.

Au total, **plusieurs millions d'euros** sont versés par la DGFIP.

Les **mêmes IBAN** sont utilisés pour la réception de ces remboursements par des sociétés différentes, n'ayant aucun lien apparent les unes avec les autres.



› FRAUDE DOCUMENTAIRE (3/6)

Le recours à des fausses attestations de dépôt de fonds...
...afin d'opérer à une fraude organisée aux finances publiques.

LA BANQUE POSTALE
Ce logo n'est plus utilisé depuis 2016

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE
EXEMPLAIRE CLIENT

LA BANQUE POSTALE, S.A. au capital de 4 046 407 595 euros dont le siège social est à PARIS (75275), 115, rue de Sèvres, immatriculée sous le n°421 100 645 — RCS PARIS — ORIAS n° 07 023 424, représentée par Jacques FECIL soussigné(e),

atteste par la présente :

- Que le compte ouvert sur les livres de son agence de La Poste - Asnières-Bourguignons au nom de la société en Formation [REDACTED] société par actions simplifiée à associé unique au capital de **40 000 euros**, dont le siège social est fixé :
[REDACTED] *Le nom du représentant de l'établissement bancaire et celui de l'Agence postale sont toujours les mêmes*

avec pour objet Commerce de gros de papeterie et fournitures de bureau, informatique, mobilier de bureau, import-export est créancier de la somme de **20 000 euros**, représentant **50,00 % du capital** libéré de cette société. *La description de l'activité est faite dans une police distincte du reste du texte. L'activité est par ailleurs souvent erronée.*

- Que cette somme est indisponible jusqu'à justification de l'immatriculation de ladite société au Registre du Commerce et des Sociétés,
- Qu'elle est en possession d'une liste comportant les noms, prénoms et domicile (ou dénomination, forme et siège social) des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Une photocopie de cette liste, certifiée conforme par ses soins, se trouve jointe à la présente attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à Paris – Wagram.
Le 24.11.2020

Jacques FECIL

La marque humide est toujours positionnée de la même façon.

LA BANQUE POSTALE
Jacques FECIL
Représentant légal de l'établissement
Bureau de Paris de Paris Wagram

LA BANQUE POSTALE – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 046 407 595 euros – Siège social et adresse : 115, rue de Sèvres – 75275 Paris Cedex 06 – RCS Paris 421 100 645 – Code APE 6419Z, Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.

Crédit du Nord

Certificat de dépôt des fonds

Le CREDIT DU NORD - Société Anonyme au capital de 890.263.248 EUR, ayant pour numéro unique d'identification 456 504 851 RCS LILLE, et ayant son siège social à 28 Place Ribour - 59000 LILLE et son siège central à 59 boulevard Haussmann - 75008 PARIS, certifie :

avoir reçu en dépôt la somme de **15.000,00 Euros (QUINZE MILLE EUROS)**, représentant 50% des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société en formation [REDACTED] société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 30.000 Euros dont la siège social est [REDACTED]

Faute de genre et faute d'orthographe récurrentes.

Ladite somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Dieppe, le 05/06/2021.

En quatre originaux

P/P - Le Responsable de l'Agence

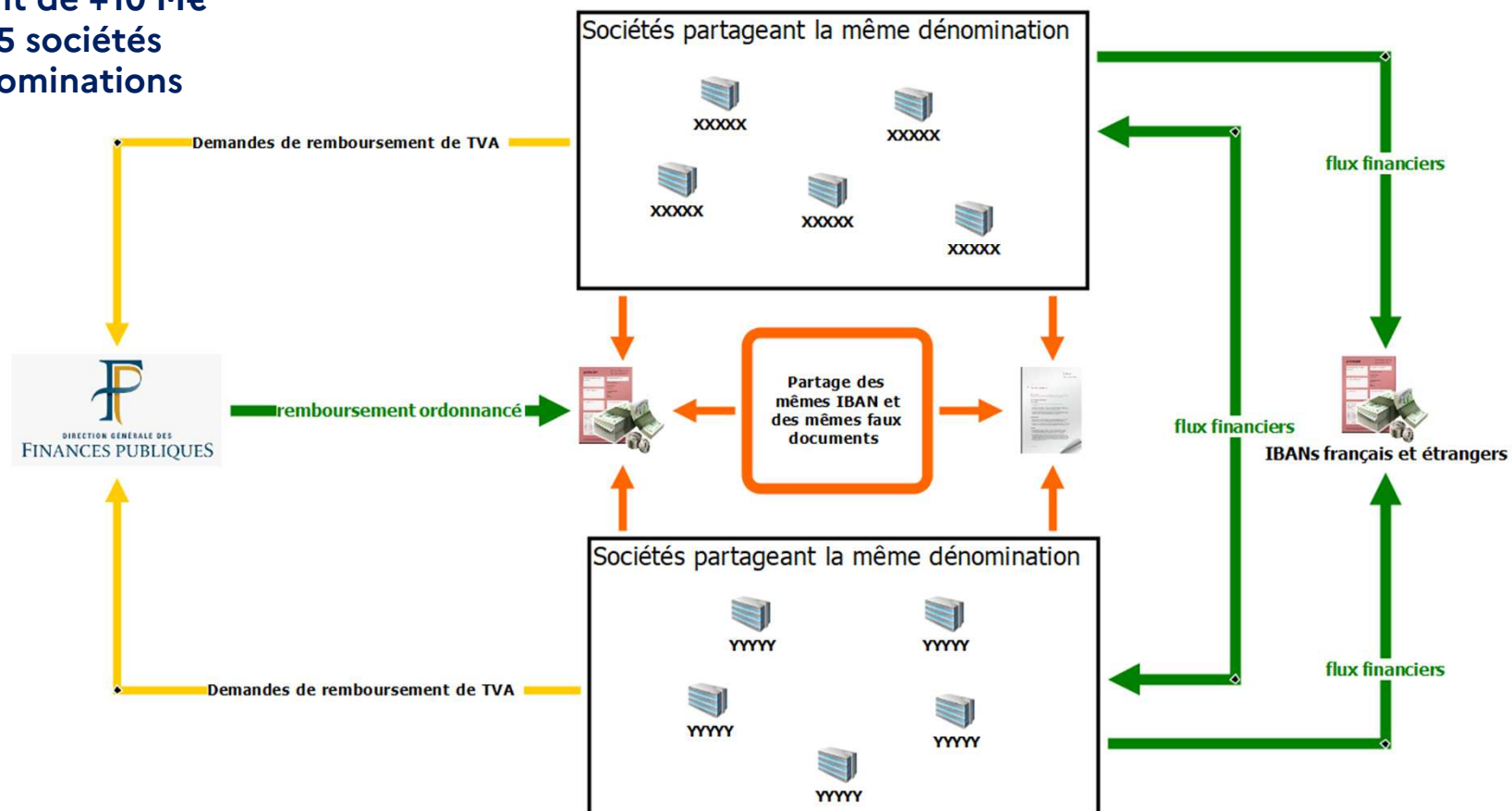
CREDIT DU NORD
7 Place Nationale
76203 DIEPPE CEDEX

Le nom du représentant de l'établissement bancaire n'est pas indiqué.

Crédit du Nord - Société Anonyme au capital de EUR 890 263 248 - SIREN 456 504 851 - RCS Lille - N° TVA FR85 456 504 851
Siège Social : 28 place Ribour - 59000 Lille - Siège Central : 59 boulevard Haussmann - 75008 Paris
Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 023 735.

› FRAUDE DOCUMENTAIRE (4/6)

Obtention puis blanchiment de +10 M€ de RCTVA via au moins 305 sociétés partageant les mêmes dénominations sociales....



› FRAUDE DOCUMENTAIRE (5/6)

En utilisant de fausses factures

 **A PRIX DESTOCK**
Service des Impôts des Entreprises
22 NOV. 2021

FACTURE

Commande N° 47912 du 04/07/2021
Client N° 28147

Adresse de livraison
75013 Paris
France métropolitaine

Adresse de facturation
75013 Paris
France métropolitaine

Désignation	Expédition	Qté	P.U., H.T	Réf	TVA	Montant HT
Bureau Gamme Belledonne plus	48h	3	1 856,00 €	TE 58	1	5 568,00
Armoire Porte Couissante Gamme Lauzières L47 x H215 cm	48h	3	980,23 €	UJ 586	1	2 940,69
Fauteuil haut dossier mécanisme synchrone en simili cuir Noir	48h	3	432,26 €	PM 87	1	1 296,78
Mobilier à casiers avec fentes boîte aux lettres	48h	3	1 135,56 €	AO 978	1	3 406,68
Commutateur Cisco Systems Catalyst 9200L	48h	2	1 226,89 €	YH 36	1	2 453,78

Détail de la TVA			Total HT	15 665,93 €
Montant HT	Taux	Montant TVA	TVA	3 133,19 €
15 665,93 €	20.00%	3 133,19 €	Total TTC	18 799,12 €

SANS RÉSERVE PRÉCISE sur le bon de livraison ou d'intervention, toute réclamation concernant des problèmes liés au produit ou au montage ne sera pas prise en compte.

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente disponibles sur le site www.pro-express.eu.
Taux de pénalités de retard légal en vigueur.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement (article L 441-3 du Code de commerce). Cette indemnité forfaitaire s'élève à 40 euros.

Tél. [redacted] - administrateur [redacted]
SASU au capital de 40 000 € - RCS Aix-en-Provence 891 895 187 00013 - TVA n°FR34 891 895 187

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

 **SHOP**

Facture
N° de la facture 006428

Facturer à
Paris 75011
Siret [redacted] Paris
N° de TVA [redacted]
77140 Nemours

France
N° client : CL004DE556

Date de la facture : 05-07-2021
N° de référence : 006428

#	Article & Description	Quantité	PU/HT	Montant HT
0341	Clavier Souris LOGITECH MK270 Clavier Souris - Ensemble sans fil souris + clavier (AZERTY Français)	220	32,00 €	7 040,00 €
0732	LOGITECH G815 LIGHTSYNC RGB Mechanical Gaming Keyboard - GL Linear - CARBON - FRA - CENTRAL	80	145,00 €	11 600,00 €
0755	CORSAIR Casque Gamer VOID RGB ELITE - Sans Fil - Blanc	20	115,00 €	2 300,00 €

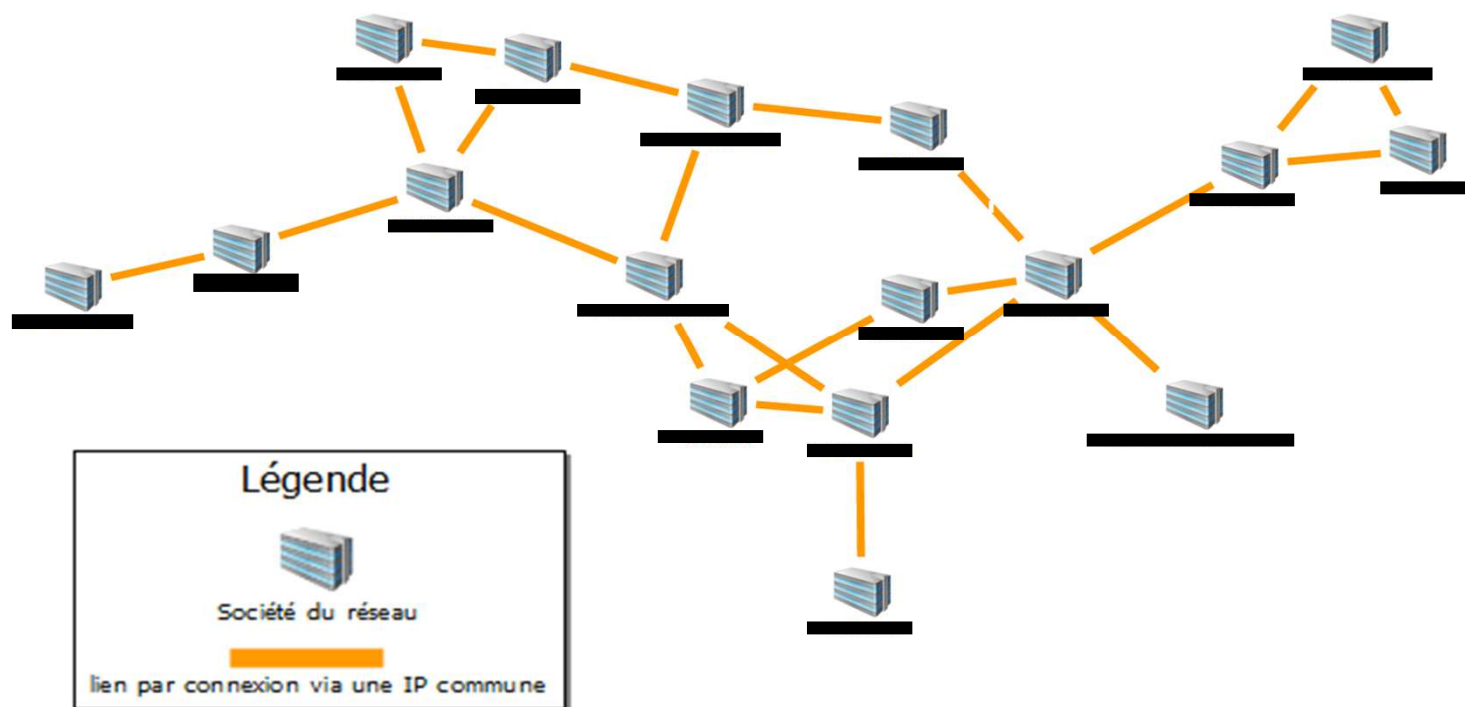
Sous-total HT	20 940,00 €
TVA (20%)	4 188,00 €
Total TTC	25 128,00 €

Remarques
Taux de pénalités de retard légal en vigueur.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement (article L 441-3 du Code de commerce). Cette indemnité forfaitaire s'élève à 40 euros.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

› FRAUDE DOCUMENTAIRE (6/6)

Et en partageant les mêmes IP de connexion



› RESEAU MASSIF DE FRAUDE AU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (1/2)

A l'origine du dossier, un signalement des greffiers de tribunaux de commerce (GTC) portant sur l'utilisation d'une fausse attestation de dépôt de fonds lors de l'immatriculation.

Face à la recrudescence de faux, cette étude a rompu son contrat avec Olinda et ne délivre plus d'attestations depuis le 08/04/2022

GMV NOTAIRES

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS
Etabli conformément aux dispositions de l'article L.225-7 du Code de Commerce

La Société Civile Professionnelle «Charles-Henri GASCHIGNARD MENANTEAU - Delphine VOELKER, Notaires associés» titulaire Notarial à Nantes, 41 Rue Jeanne d'Arc,

CERTIFIE ET ATTESTE

- Avoir reçu en dépôt la somme de 100.0 (cent virgule zéro) euros la totalité des versements effectués par les souscripteurs de numéraire de la société dénommée SASU en forme sociale France; et

- Avoir constaté que ces versements correspondaient au montant indiqués comme versés par chaque associé sur un compte ouvert auprès de la société Olinda SAS, (nom commercial OONTO), dont le siège social est à Paris (75009), 20 B rue La Fayette immatriculée au RCS de numéros 819 489 626, ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine transmise par ladite société en date du 30/12/2021. Lesdites sommes versées à concurrence de

la somme de 100.0 euros.

ainsi qu'il résulte des relevés des comptes ouverts au nom des associés auprès de la société Olinda.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Ce certificat est valable jusqu'au 28/03/2022 et sera caduc par la suite.

Fait à Nantes

Le 1^{er} octobre 2022

NOTAIRES ASSOCIÉS

Pierre MENANTEAU
Delphine VOELKER
Charles-Henri GASCHIGNARD

NOTAIRES

Karine LUKE
Louis HONORE
Fanny HALGAND
Claire LEYER
Anne-Flore NOURRISSON

Aucune attestation depuis septembre 2021 ne peut contenir les noms de Karine LUKE et de Fanny HALGAND

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent et de joindre l'étude notariale à cette adresse fax.44002@notaires.fr 35 92 92

VINCENNES M & B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
94300 VINCENNES
08.05.11.00.05
etude.mesnager@paris.notaires.fr

N° de téléphone erroné : le vrai est 01-84-23-74-25

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS
Etabli conformément aux dispositions de l'article L.225-7 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE ET ATTESTE:

- Avoir reçu en dépôt la somme de 5000.00 euros (cinq mille euros) représentant l'intégralité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée en formation dont le siège social sera situé à

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 02/09/2021.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de

2000.00 euros.
2000.00 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 04/12/2021 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le

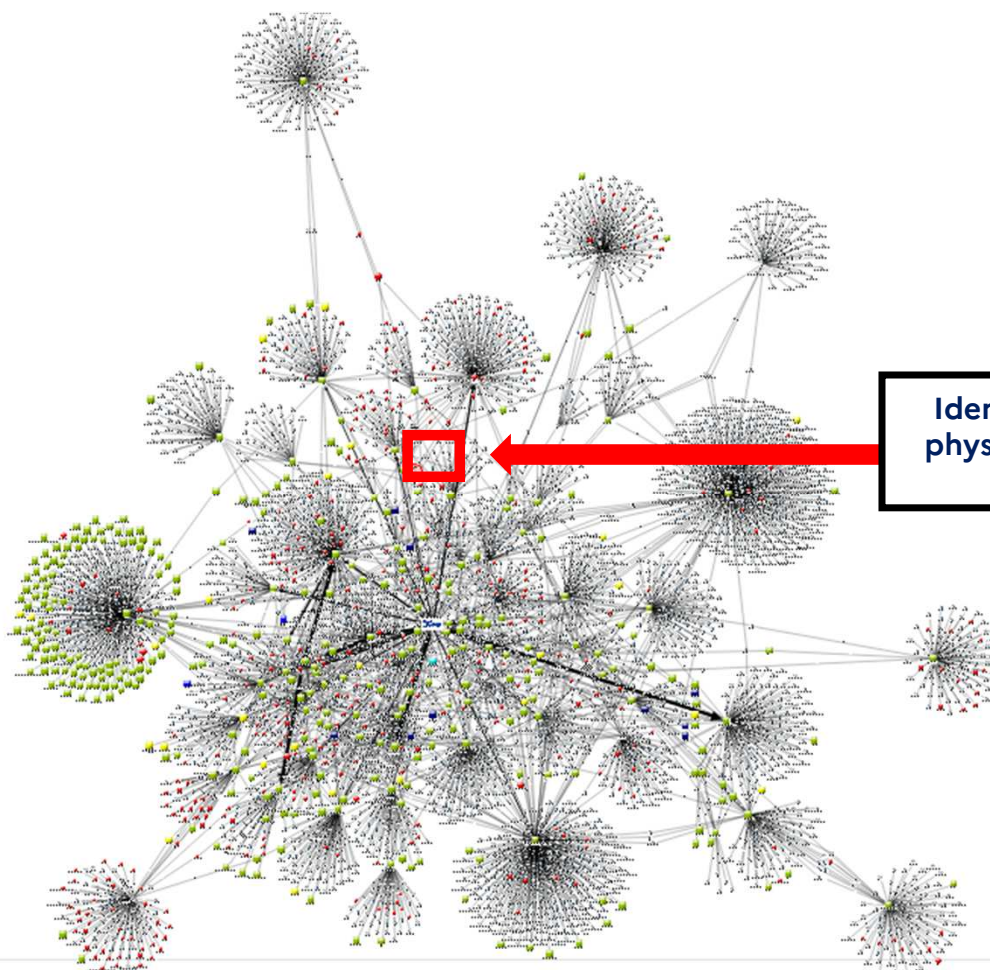
Me Antoine BASSOT

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement

Sous la signature, absence de la mention de lutte contre la fraude comportant le mail et le n° de téléphone de l'étude

Ajustement à droite non effectué

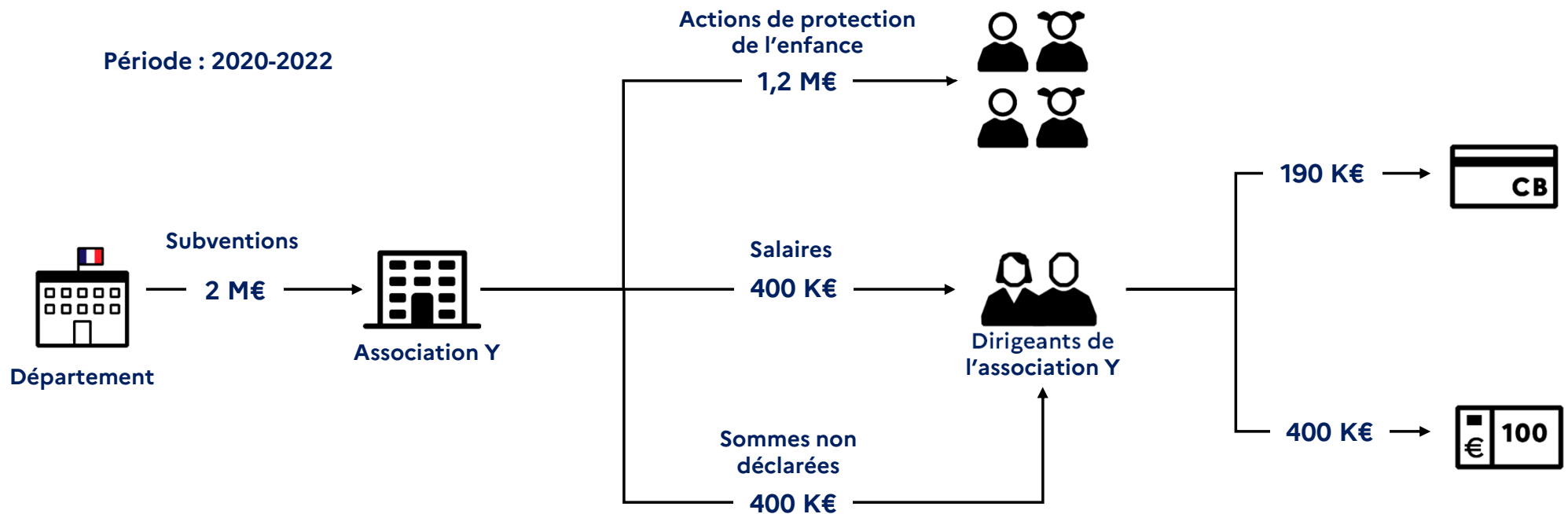
› RESEAU MASSIF DE FRAUDE AU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (2/2)



Identification d'une personne physique qui a immatriculé 123 sociétés du réseau

› PROBITE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION

Réception d'une DS d'une banque signalant des flux significatifs de la part de l'association Y vers ses dirigeants :



- Soupçon d'abus de confiance et de fraude fiscale par les dirigeants
- Soupçon de détournement de fonds publics par négligence par le département



Des questions ?

Suivez les actualités de Tracfin sur :

➤ www.economie.gouv.fr/tracfin

➤ **LinkedIn**

